

## **ANNEXE 1 bis**

### **DESCRIPTION DU TRAITEMENT, FINALITES ET FONCTIONNALITES**

#### **Finalité(s) principale(s) et fonctions du traitement**

(Complément des rubriques 5 et 9 du formulaire)

#### **1. Décrivez les objectifs recherchés par l'informatisation :**

Le logiciel BCDI est un logiciel de gestion des prêts d'ouvrages. Il permet d'obtenir des statistiques anonymes, de suivre les prêts, de rechercher les ouvrages non rendus au centre de documentation.

#### **2. Indiquez, s'il y a lieu, les textes qui constituent le fondement juridique du traitement (joindre le cas échéant ces textes) :**

Le Centre National de Documentation Pédagogique, qui coordonne la construction de ce logiciel commercialisé par le Centre Régional de Documentation Pédagogique de l'Académie de Poitiers, est régi par les articles 314-70 et suivants du code de l'Éducation. C'est un établissement public national à caractère administratif sous tutelle du Ministère chargé de l'Éducation nationale.

C'est à ce titre qu'il procède à la déclaration de ce traitement, 70 % environ des établissements publics locaux d'enseignement étant doté de ce logiciel. Le but est d'éviter la multiplication des déclarations individuelles, et de permettre aux établissements dotés du logiciel de le mettre en œuvre régulièrement sans difficulté en soumettant simplement à leurs organes délibérant le projet d'acte réglementaire et la demande d'autorisation de mettre en œuvre le traitement.

#### **3. Décrivez les fonctionnalités du traitement (ex : gestion de convocations, envoi de courriers, édition de statistiques...)**

Gestion des prêts, gestion des retours d'ouvrages, gestion des ouvrages manquants, fourniture de listes permettant aux agents comptables de recouvrer les fonds liés à l'absence de remise des ouvrages, données statistiques sur la politique de prêt.